

**MAXULA PLACEMENT SICAV**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mars 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.408.067, un actif net de D : 6.356.224 et un bénéfice de la période de D : 46.254.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 20.91% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 25 avril 2013

**Le Commissaire aux Comptes**

Mustapha MEDHIOUB

## BILAN ARRETE AU 31 MARS 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2013</b>	<b>31/03/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	4 069 728	3 439 247	4 174 964
Obligations et valeurs assimilées		3 817 009	3 207 935	3 924 054
Tires des Organismes de Placement Collectif		252 719	231 312	250 910
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		2 337 491	1 288 206	2 118 819
Placements monétaires	5	2 319 455	1 288 979	2 118 766
Disponibilités		18 036	(773)	53
<b>Créances d'exploitation</b>		848	468	40
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>6 408 067</b>	<b>4 727 921</b>	<b>6 293 824</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	14 030	10 251	13 406
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	37 813	217 044	50 911
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>51 843</b>	<b>227 295</b>	<b>64 317</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	12	6 137 403	4 337 496	6 058 636
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice clos		173 082	136 465	8
Sommes distribuables de la période		45 739	26 665	170 862
<b>ACTIF NET</b>		<b>6 356 224</b>	<b>4 500 626</b>	<b>6 229 507</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>6 408 067</b>	<b>4 727 921</b>	<b>6 293 824</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Année 2012</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	43 982	31 128	145 921
Revenus des obligations et valeurs assimilées		43 982	31 128	142 430
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	3 491
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	17 644	7 526	34 192
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		61 626	38 654	180 113
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(14 030)	(10 251)	(43 232)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		47 596	28 403	136 881
<b>Autres charges</b>	11	(1 724)	(1 243)	(5 403)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		45 872	27 160	131 478
Régularisation du résultat d'exploitation		(133)	(495)	39 384
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		45 739	26 665	170 862
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		133	495	(39 384)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		382	(465)	(2 316)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	-	29 277
Frais de négociation de titres		-	(6)	(39)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>46 254</b>	<b>26 689</b>	<b>158 400</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Année 2012</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	46 254	26 689	158 400
Résultat d'exploitation	45 872	27 160	131 478
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	382	(465)	(2 316)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-	-	29 277
Frais de négociation de titres	-	(6)	(39)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	-	(106 275)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	80 463	696 393	2 399 838
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	2 923 396	6 708 473	19 311 090
- Régularisation des sommes non distribuables	78	(344)	(11 222)
- Régularisation des sommes distribuables	92 470	228 039	639 521
<b>Rachats</b>			
- Capital	(2 845 005)	(6 032 849)	(16 938 575)
- Régularisation des sommes non distribuables	(84)	354	8 089
- Régularisation des sommes distribuables	(90 392)	(207 280)	(609 064)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>126 717</b>	<b>723 082</b>	<b>2 451 963</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	6 229 507	3 777 544	3 777 544
En fin de période	6 356 224	4 500 626	6 229 507
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>			
En début de période	60 516	36 725	36 725
En fin de période	61 299	43 500	60 516
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	103,692	103,463	102,940
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	0,73%	0,59%	3,13%

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2013

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

## NOTE 4 : PORTEFEUILLE- TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013, à D : 4.069.728, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2013	% Actif net
<b>Obligations des sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>3 732 343</b>	<b>3 817 009</b>	<b>60,05%</b>
<b>Obligations</b>		<b>2 372 608</b>	<b>2 417 517</b>	<b>38,03%</b>
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	93 708	1,47%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	159 980	160 147	2,52%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	80 000	80 027	1,26%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	112 000	115 473	1,82%
Obligations TUNISIE LEASING 2011-2 au taux de 5,95%	800	63 040	64 552	1,02%
Obligations TUNISIE LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 000	100 000	101 049	1,59%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	92 972	1,46%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	60 000	60 903	0,96%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	52 012	0,82%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	260 060	4,09%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	86 660	88 580	1,39%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	120 000	122 994	1,94%
Obligations CIL 2012-1 au taux de 6,00%	1 000	80 000	80 021	1,26%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5%	1 000	100 000	100 541	1,58%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	71 428	71 991	1,13%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux 6,30%	1 500	150 000	152 154	2,39%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	72 000	72 597	1,14%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	190 000	195 720	3,08%

Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	100 000	101 119	1,59%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	47 500	47 832	0,75%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,30 %	1 500	150 000	152 838	2,40%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,90 %	1 500	150 000	150 227	2,36%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>1 359 735</b>	<b>1 399 492</b>	<b>22,02%</b>
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	97 170	1,53%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 387	0,08%
BTA 05-2022-6,9%	700	769 500	796 799	12,54%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	301 971	4,75%
BTA 10/2018 5,5%	200	193 450	198 165	3,12%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>248 992</b>	<b>252 719</b>	<b>3,98%</b>
<b>Actions SICAV</b>				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	252 719	3,98%
<b>Total</b>		<b>3 981 335</b>	<b>4 069 728</b>	<b>64,03%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>			<b>63,51%</b>	

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013 à D : 2.319.455 et se détaille comme suit :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2013</i>	<i>% Actif net</i>
<b>Dépôt à vue</b>		<b>1 315 515</b>	<b>1 322 162</b>	<b>20,80%</b>
Banque Nationale Agricole		1 315 515	1 322 162	20,80%
<b>Billet de trésorerie</b>	<b>1 000 000</b>	<b>993 296</b>	<b>997 293</b>	<b>15,69%</b>
Union de Factoring au taux de 6%	<b>500 000</b>	496 689	499 871	7,86%
Attijari Leasing au taux de 6,15%	<b>500 000</b>	496 607	497 422	7,83%
<b>Total général</b>		<b>2 308 811</b>	<b>2 319 455</b>	<b>36,49%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>			<b>36,20%</b>	



**NOTE 6 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 43.982 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013 contre D : 31.128 à l'issue de la période close le 31.03.2012, et se détaillent comme suit :

	<b>Trimestre 1 2013</b>	<b>Trimestre 1 2012</b>
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
Revenus des obligations		
- intérêts	26 778	18 234
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts ( BTA )	17 204	12 894
<b>TOTAL</b>	<b>43 982</b>	<b>31 128</b>

**NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013 à D : 17.644 contre D : 7.526 à l'issue de la période close le 31.03.2012, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	<b>Trimestre 1 2013</b>	<b>Trimestre 1 2012</b>
Intérêts des dépôts à vue	3 322	6 920
Intérêts des certificats de dépôt	2 381	606
Intérêts des billets de trésorerie	11 941	-
<b>TOTAL</b>	<b>17 644</b>	<b>7 526</b>

**NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS**

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2013 à D : 14.030 contre D : 10.251 au 31.03.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<b><u>31/03/2013</u></b>	<b><u>31/03/2012</u></b>
Maxula Bourse	9 406	6 872
Banque Nationale Agricole	4 624	3 379
<b>Total</b>	<b><u>14 030</u></b>	<b><u>10 251</u></b>

**NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013 à D : 37.813 contre D : 217.044 au 31.03.2012 et se détaille ainsi :

	<b><u>31/03/2013</u></b>	<b><u>31/03/2012</u></b>
Solde des souscriptions et des rachats des deux dernières journées de Mars	37 216	216 621
Redevance du CMF	543	389
TCL	54	34
<b>Total</b>	<b><u>37 813</u></b>	<b><u>217 044</u></b>

**NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013 à D : 14.030 contre D : 10.251 à l'issue de la période close le 31.03.2012, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Commission de gestion	9 406	6 872
Commission de dépôt et de distribution	4 624	3 379
<b>Total</b>	<u><b>14 030</b></u>	<u><b>10 251</b></u>

**NOTE 11 : AUTRES CHARGES**

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2013 à D : 1.724 contre D : 1.243 à l'issue de la période close le 31.03.2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Redevance du CMF	1 568	1 145
TCL	154	97
Autres	2	1
<b>Total</b>	<u><b>1 724</b></u>	<u><b>1 243</b></u>

**NOTE 12 : CAPITAL**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2013, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2012

Montant	6 058 636
Nombre de titres	60 516
Nombre d'actionnaires	392

Souscriptions réalisées

Montant	2 923 396
Nombre de titres émis	29 200
Nombre d'actionnaires nouveaux	212

Rachats effectués

Montant	(2 845 005)
Nombre de titres rachetés	(28 417)
Nombre d'actionnaires sortants	(161)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	382
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	(6)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-03-2013

Montant	6 137 403
Nombre de titres	61 299
Nombre d'actionnaires	443